

dant de l'Instruction publique, est appelé à la présidence du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture est faite de l'arrêté en conseil nommant l'honorable Gédéon Ouimet membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Trois-Rivières déléguant à Mgr Marois, V. G., ses pouvoirs pour le représenter à la présente session du comité catholique.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de St Hyacinthe déléguant ses pouvoirs à Sa Grandeur Mgr l'évêque de Druzipara, son coadjuteur, pour le représenter à la présente session du comité catholique.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke déléguant ses pouvoirs au très révérend M. H.-O. Chalifoux, V. G., pour le représenter à la présente session du comité catholique.

L'honorable juge Jetté, secondé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, propose et il est adopté : " Qu'à l'occasion de la démission de l'honorable Gédéon Ouimet de ses fonctions de Surintendant de l'Instruction publique, ce comité désire lui exprimer sa haute appréciation des services qu'il a rendus à la cause de l'éducation dans cette province et sa satisfaction d'apprendre qu'il conserve son siège dans ce comité où il pourra ainsi continuer à donner à ses collègues le fruit de son expérience et de son dévouement."

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport suivant qui est lu et adopté :

Session du 8 mai 1895.

Présents :—Mgr Bégin, président ; Mgr Blais, l'honorable F. Langelier, l'honorable Surintendant et M. P.-S. Murphy.

1° " Abrégé d'Histoire du Canada," nouvelle édition, par M. F.-X. Toussaint.—Remis sur la liste des livres approuvés.

2° " Traité élémentaire d'Hygiène privée," par le docteur J.-I. Desroches.—Remis sur la liste des livres approuvés.

3° " Les éléments de la grammaire française " et " Devoirs grammaticaux et orthographiques," par J.-Bte Cloutier.—Le sous-comité désire voir un exemplaire d'une nouvelle édition ayant de se prononcer.

4° " Le Cours de Géographie élémentaire," par les Frères de l'Instruction chrétienne de Saint-Cuthbert, ne peut être approuvé, étant en manuscrit.

Le sous-comité recommande que le Surinten-

dant insiste pour que le prix soit inscrit visiblement sur la couverture de chaque livre qui sera présenté à l'approbation du comité catholique.

(Signé) L.-N., Arch. de Cyrène,
Président.

M. le Dr Leprohon, secondé par M. H.-R. Gray, propose : " Que ce comité désire consigner dans ses registres l'expression de son profond regret de la mort de l'honorable Honoré Meroier, qui fut un des membres zélés du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et qui a montré, par son exemple, combien il désirait le progrès de l'éducation en ce pays."—Adopté.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, propose : " Que ce comité désire consigner dans ses registres l'expression de son profond regret de la mort de sir Narcisse-Fortunat Belleau qui fut, pendant de longues années, un des membres les plus actifs et les plus zélés du Conseil de l'Instruction publique et qui a montré, par son exemple, combien il désirait le progrès de l'éducation dans cette province."—Adopté.

Les règlements refondus du bureau des examinateurs catholiques des candidats inspecteurs d'écoles sont adoptés en tant qu'ils seront approuvés par le sous-comité chargé de ces examens.

L'examen d'un projet d'organisation d'un bureau d'examineurs central pour les candidats à l'enseignement professant la religion catholique étant proposé par M. H.-R. Gray, secondé par l'honorable Th. Chapais, il est résolu : " Que le sous-comité chargé d'examiner cette question continue son travail, dont il devra faire rapport à la prochaine session de ce comité, après avoir tenu compte des informations qu'il recevra du Surintendant, à cet effet."

Il est entendu que ce sous-comité devra siéger deux jours avant la prochaine session du comité catholique.

Séance du 9 mai 1895.

Présents :—Les mêmes et Mgr l'archevêque d'Ottawa.

L'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Valleyfield, propose que le procès-verbal qui suit d'une séance spéciale du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, tenue le 22 janvier 1895, soit adopté :